



DECLARATION DES ÉLUS CGT EDUC'ACTION A LA CAPA AVANCEMENT D'ÉCHELON DES CPE DU 30 NOVEMBRE 2012

La CGT Educ'action constate que la rentrée 2012 n'a pas marqué de rupture manifeste avec la politique du précédent gouvernement, si ce n'est sur la forme. La situation sociale et économique reste inquiétante et aucune mesure significative n'a encore été prise en direction des salariés, pouvoir d'achat en berne, salaires bloqués, conditions de travail dégradées restent malheureusement dans le paysage.

Dans l'Éducation, des avancées sont à noter, abrogation du décret sur l'évaluation, arrêt du processus de privatisation des GRETA, augmentation du nombre de postes ouverts aux concours, mais trop de dossiers restent en suspens qui ne remettent pas en cause fondamentalement la politique menée par le gouvernement précédent en matière d'éducation :

- maintien du concept du socle commun, du Livret Personnel de Compétences,
- dispositif ECLAIR repensé mais pas supprimé,
- poursuite de la réforme du lycée,
- maintien du Service Minimum d'Accueil.

Autant de sujets pour lesquels les personnels se sont déjà largement mobilisés pour exprimer leur désaccord !

Au niveau Académique, nous regrettons une fois de plus la qualité de l'accueil des stagiaires, et la légèreté de la formation mise en place.

Contrairement à ce qui a été annoncé, des stagiaires CPE se retrouvent, encore une fois, cette année esseulés dans des établissements et éloignés des lieux de formation... Dans l'attente de la réforme annoncée de la formation, le dispositif transitoire mis en place montre ses limites. Six heures de formation pour un jeune collègue, cela reste nettement insuffisant pour les aider à bien rentrer dans le métier.

La CGT Educ'action dénonce la non compensation des heures de formation.

Ces six heures, si elles ont le mérite d'exister sont, pour les collègues, comme une double peine. Lorsqu'ils se rendent en formation, pas de CPE dans leur établissement, personne ne fait leur travail. Au retour, ils doivent tout gérer et récupérer ce qui n'a pas été fait d'une manière ou d'une autre.

La CGT Educ'action réclame le retour à l'ancien système qui permettait de les affecter sur un tiers temps dans l'établissement de leur conseiller pédagogique, comme moyen supplémentaire. Les jeunes collègues débutaient ainsi leur carrière dans de meilleures conditions.

La CGT Educ'action demande que tous collègues débutants dans le métier puissent bénéficier d'un accompagnement et d'une réelle formation, certains collègues actuellement en détachement ne font pas actuellement partis de ce dispositif.

En ce qui concerne la formation continue des CPE, la CGT Educ'action rappelle qu'elle demande une formation continue de qualité pour tous et un retour aux dispositifs de stage « d'analyse de pratiques », véritables lieux de formation entre pairs.

La CGT Educ'action s'étonne du choix d'animateur fait par l'inspection, même si elle lui reconnaît le droit de le faire. Comment expliquer que cette année, à peine arrivé sur notre académie, un collègue se retrouve déjà formateur sur un bassin... L'ancien système permettait la prise en charge de l'animation de ce dispositif sur le volontariat.

Sans préjuger de la valeur de ce formateur, la CGT Educ'action se demande si certains établissements ne donnent pas plus de droits que d'autres lorsqu'on les appelle ECLAIR... La CGT Educ'action dénonce ce système dérogatoire qui s'applique déjà pour les mutations et qui s'étonne que depuis la rentrée il s'applique aussi à la formation continue des CPE !!!!

Les élus CAPA de la CGT EDUC'ACTION
François QUINCHEZ et Céline MOREAU